

A propos du 62 rue Saint-Honoré (janvier 2005)

L'immeuble du 62 rue Saint-Honoré appartient à la SEM Paris Centre et il est loué depuis des années à l'association « Parrainage des cheveux blancs », qui accueille des personnes âgées pour des activités le samedi après-midi ; le reste du temps, elle prête ou sous-loue les espaces à diverses associations venues de tout Paris.

Compte tenu de l'absence de lieux destinés aux ados dans le quartier, nous avons imaginé, en accord avec le Parrainage, d'y créer un accueil pour les 10-15 ans, dans le créneau 17h-19h, où ils pourraient jouer (baby-foot, jeux de société) mais aussi travailler (devoirs à faire en commun, consultation d'Internet...), le tout sous la surveillance d'adultes bénévoles. Pour cela, il était indispensable d'obtenir des travaux importants, notamment de mise aux normes de sécurité, en particulier pour l'installation électrique et les salles de répétition situées à la cave. La SEM ayant émis un avis favorable, nous sommes entrés au C.A. en janvier dernier, pour monter le projet en accord avec les responsables.

Mais depuis, malgré nos très nombreuses relances, nous nous sommes heurtés à l'immobilisme de nos interlocuteurs. Pour ne pas cautionner la situation actuelle ni en porter la responsabilité en cas d'accident, nous avons préféré démissionner le 29/11/04. Nous alertons les pouvoirs publics sur l'état de ces locaux, qui accueillent du public sans être aux normes de sécurité, et nous regrettons d'avoir dû (provisoirement) renoncer à ce projet destiné aux ados du quartier.